



Table des matières

Avant-propos

1 ^{ère} PARTIE : Le droit aux congés	1
1. Le champ d'application	2
1.1. Les employeurs assujettis	2
1.1.1. Champ d'application territorial	2
1.1.2. Champ d'application professionnel	2
1.2. Les salariés bénéficiaires	2
2. Les conditions d'ouverture du droit	3
2.1. L'année de référence	3
2.1.1. Définition	3
2.1.2. Exceptions	3
2.2. Le travail chez le même employeur	4
2.3. La durée minimum de travail effectif	4
2.3.1. Minimum d'un mois de travail	4
2.3.2. Les équivalences	6
2.3.3. La notion de travail effectif	6
2 ^{ème} PARTIE : La durée des congés	8
1. Le calcul de la durée du congé	9
1.1. Temps de travail de référence	9
1.1.1. Les périodes de travail effectif	10
1.1.2. Les absences	10
1.2. Mode de calcul de la durée des congés	13
2. Les congés supplémentaires	14
2.1 Les congés supplémentaires légaux	14
2.1.1. Jeunes travailleurs et apprentis	14
2.2.2. Mères de familles	14
2.2. Les congés supplémentaires conventionnels	15
2.3. Les congés supplémentaires prévus par les usages	15



3 ^{ème} PARTIE : La prise du congé	16
1. L'exercice du droit à congés.	17
1.1. Les obligations des parties.	17
1.1.1. L'obligation d'accorder le congé	17
1.1.2. L'obligation de prendre le congé	20
1.2. L'annualité du droit à congés	20
1.2.1. Le report des congés.	22
1.2.2. Les congés anticipés	23
2. La période des congés	25
2.1. La période légale.	25
2.2. Les modalités de fixation de la période des congés.	25
2.2.1. Fixation par la convention collective	25
2.2.2. Fixation par l'employeur	25
2.3. L'information des salariés.	26
3. L'ordre et la date des départs.	27
3.1. La fixation	27
3.1.1. Conditions	27
3.1.2. Décision de l'employeur	28
3.1.3. Information des salariés.	29
3.2. Le respect des dates de congé fixées.	30
3.2.1. Modification par l'employeur	30
3.2.2. Non-respect par le salarié	31
4. Le décompte des jours de congé.	33
4.1 Le décompte en jours ouvrables.	33
4.1.1. La notion de jour ouvrable	33
4.1.2. Les modalités de décompte	35
4.2. Le décompte en jours ouvrés.	37
4.2.1. Conditions	37
4.2.2. Incidence d'un jour férié	37
5. Le fractionnement du congé.	39
5.1. Modalités.	39
5.1.1. Le congé principal et la cinquième semaine	39



5.1.2. Le fractionnement du congé principal	40
5.1.3. Le fractionnement de la cinquième semaine de congés	41
5.2. Les congés supplémentaires pour fractionnement	43
5.2.1. Conditions d'attribution	43
5.2.2. Les dérogations	44
6. La fermeture de l'entreprise	48
6.1. La consultation des représentants du personnel	49
6.1.1. Absence de fixation conventionnelle de la période des congés	49
6.1.2. Période des congés fixée par convention ou accord collectif	49
6.2. L'indemnisation des salariés	50
6.2.1. Salarié ne bénéficiant pas de la totalité des congés	50
6.2.2. Fermeture dépassant la durée légale des congés	50
7. L'incidence d'événements extérieurs	52
7.1. Le droit à report du congé	52
7.1.1. Événement survenant pendant le congé	52
7.1.2. Événement survenant avant le congé	52
7.2. Le droit à indemnisation	53
7.2.1. Les indemnités complémentaires conventionnelles	53
7.2.2. Les indemnités journalières de la Sécurité sociale	53
4^{ème} partie : Les indemnités de CP	55
1. Le mode de calcul de l'indemnité de congés payés	56
1.1. La règle du dixième : le calcul du salaire moyen	56
1.1.1. La règle du dixième	56
1.1.2. Le salaire de référence	57
1.2. Le maintien du salaire	59
1.2.1. Le salaire de référence	60
1.2.2. La durée de travail de référence	60
1.3. Le choix du mode de calcul	61
1.3.1. Le principe	61
1.3.2. La mise en œuvre	61
2. Le paiement de l'indemnité de congés payés	63
2.1. Le débiteur de l'indemnité	63
2.2. La date de paiement	63



3. L'Indemnité compensatrice de congés payés	64
3.1. Les conditions d'attribution	64
3.1.1. Droits à congé	64
3.1.2. Résiliation du contrat de travail	65
3.1.3. Absence de faute lourde	65
3.2. Le calcul de l'indemnité compensatrice	65
3.2.1. Décompte des droits à congé	65
3.2.2. Le montant de l'indemnité	66
3.2.3. Le paiement de l'indemnité compensatrice	67
ANNEXES	68
Annexe 1 : Assimilation à du temps de travail effectif pour le droit à congé	69
Annexe 2 : Synthèse des règles régissant le fractionnement des congés payés.	72
Annexe 3 : Modèle type de courrier de renonciation aux jours de fractionnement ...	73
Annexe 4 : Tableau récapitulatif de la combinaison maladie/ congés payés	74
Annexe 5 : Comparaison maintien de salaire et règle du 1/10 ^{ème}	75
Annexe 6 : Synthèse sur le salaire de référence de l'indemnité de congés payés.	76